



CHARTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Cette chartre a été écrite conjointement par les enfants participants et les accompagnateurs de Villages solidaires : enfants et adultes se sont engagés à la respecter.

1. Le respect de chacun doit être la règle de base des rapports entre tous : entre adultes et enfants, mais aussi entre enfants.
2. S'écouter est indispensable à un travail constructif.
3. Les cris et le bruit ne permettent ni l'écoute ni la concentration : chacun s'efforcera de s'exprimer dans le calme.
4. Travailler efficacement demande que chacun apporte :
 - son code « pronote » et les consignes de travail soigneusement notées
 - ses outils de travail (manuels, cahiers, matériel...)
 - sa bonne volonté
5. Les adultes accompagnent les enfants qui doivent aussi s'entraider.

En Bref...

<i>ELEVES</i>	<i>ADULTES</i>
Je respecte mes camarades et les adultes	Je respecte les jeunes
J'écoute mes camarades et les adultes	J'écoute chacun et facilite la prise de paroles
Je suis calme et attentif	Je suis bienveillant.e
J'ai mon matériel	J'aide chacun selon ses besoins
J'apporte mon code Pronote	Je facilite l'entraide entre jeunes
Je fais preuve de bonne volonté	Je favorise la curiosité
J'aide mes camarades si je peux	

Mes objectifs personnels :
